

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Seyssel, qui annonce une fête pour honorer le succès des armées, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Seyssel, qui annonce une fête pour honorer le succès des armées, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 515-516;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14499_t1_0515_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

43

La société populaire des sans-culottes de Seyssel, district de Belley, département de l'Ain, adresse à la Convention nationale le procès-verbal de la fête qu'elle a célébrée le décadi 30 Floréal, pour honorer le succès des armes de la République contre le despote sarde, et à laquelle ont participé tous les citoyens de cette commune, et des membres des sociétés populaires des communes voisines.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Extrait du p.v. du 30 flor. II] (2).

« President Montaniér :

Aujourd'hui indiqué pour célébrer le succès des armes de la République contre le despote sarde, les sociétés du district de Belley et celle de Chambery, Nantua et Chatillon ayant été invitées à participer à cette fête qui a été annoncée la veille et ce matin par le bruit des [mot illisible].

La séance a été ouverte à dix heures du matin au temple de la raison.

Au fond du temple s'élevait une montagne au sommet de laquelle étoit dressé un autel dominé par la statue de la liberté. Les bustes de Marrat, Pelletier, Brutus et Jean Jacques Rousseau entourroient la dièsse, et aux quatre coins de l'autel étoient plantés quatre chênes avivés (?) par des guirlandes de fleurs, aux chênes étoient attachés quatre médaillons avec ces inscriptions: A l'amour de la patrie, aux succès de nos armes, à la haine des tyrans, à la gloire et à l'immortalité; au dessous de chaque médaillon pendoient des faisceaux d'attributs relatifs aux inscriptions. De la voute du temple descendoient de distances en distances des niveaux supportés par des guirlandes, descendoit pareillement une couronne de chêne sur la tête de la statue de la liberté.

Dans tous les angles on voyoit de nouveaux emblemes de la liberté, de l'égalité, de l'unité, de l'indivisibilité de la République, du respect religieux dû à la représentation nationale.

La table des droits de l'homme étoit placée de manière à indiquer qu'on ne peut être bon républicain sans mettre continuellement en pratique ce qu'ils prescrivent.

Dans une partie apparante du temple étoit une pendule decimale, ouvrage d'un artiste de cette commune; cet ouvrage rappelloit aux assistants qu'il n'est pas un instant de notre vie qui n'appartienne à la République.

A l'extérieur du temple sur le portique on voyoit encore un niveau, hommage rendu à l'égalité, au centre du niveau étoit cette inscription, à l'union, à la fraternité, vive la Montagne, vive la Convention.

Devant le portique s'élevait plusieurs chênes unis par des guirlandes en arbres symboles de la force sembloient dire aux passants, François soyez unis, vous serez invincibles.

Les sans culottes membres de la société ayant pris place dans l'enceinte pour eux préparée et un concours immense de citoyens des deux sexes, étant dans les tribunes, des boîtes ont été tirées, et on a entonné le couplet de l'hymne des marseillais, Quoi donc cohortes étrangères!

De suite a été lu le procès verbal de la séance précédente qui a été adopté sans réclamation.

Le président a annoncé à la Société qu'elle possédoit dans son sein des membres des sociétés de Chambery, Champagne, Ceyserieux, Belley, Virieux le grand et Chatillon, des applaudissements reiterés ont prouvés la satisfaction et la joie des sans culottes Seysselons de pouvoir fraterniser avec leurs freres.

Le president a prononcé un discours sur [la] chute prochaine du trône du roi de Turin, la valeur de l'armée des alpes, et sur la nécessité de vivre dans l'union, la fraternité, pour ne pas rendre vains les triomphes de nos défenseurs.

La société a applaudi au discours, et arrêté qu'il seroit transcrit en entier sur le procès verbal de la séance de ce jour. Il étoit conçu en ces termes: « Citoyens, frères et Amis, la haine pour les tyrans est dans le cœur de tout républicain; il leur déclare une guerre à mort; mais parmi les despotes, il est un dont la chute a coup sur tres prochaine nous fera rendre les plus vives actions de grâces au génie de la liberté. Ce tyran est celui à qui pour la première fois il convient d'avoir pris le vain titre de Roy de Chypre et de Jerusalem.

Vous savez tous freres et amis, que deja le mont Cenis, déjà Saorgio ont vu flotter le drapeau tricolore. Les soldats de la liberté ont paru et les hordes piemontaises ont pali.

Qu'ils ont de droits à notre reconnaissance, nos vailleureux défenseurs, eux dont le courage intrépide va bientôt anéantir la tyrannie ultramontaine.

Liberté! Patrone des François! Que de dangers ne brave t on pas lorsqu'on combat pour toi!

Citoyens, freres et amis, réunis pour chanter les victoires que nous avons remportées sur le despote de Turin, livrons nous à la joie la plus pure;

Que le triomphe de la République, une, indivisible soit l'objet de nous nos vœux, que l'union; que la fraternité; qu'une surveillance active, mais réfléchie, soient nos seuls guides.

Oui citoyens, sans union, sans fraternité, point de République, vivre désunis, c'est vouloir paralyser le courage de nos armées, entraver leur marche triomphante, et détruire en un clin d'œil le fruit de quatre années de travaux.

Resserons donc de plus fort les liens qui doivent unir les sans culottes, jurons aux pieds de la liberté guerre éternelle aux ennemis de notre bonheur, guerre éternelle à tous ceux qui tenteroient de nous désunir. Marchons d'un pas ferme, mais calme dans la carrière révolutionnaire, et nous serons assurés de poser des bases inébranlables, au seul gouvernement qui convienne à des hommes libres, je veux dire à la République une indivisible et démocratique.»

Le discours fini les jeunes citoyens formés en bataillon de l'espérance ont demandé à défiler dans le sein de la société. Ils ont été admis et sont entrés au son du tambour; arrivés au pied

(1) P.V., XXXIX, 210. Bⁿ, 28 prair. (2^e suppl^e).

(2) D XXXVIII, 3 - XLIX - LVII (Fêtes).

de l'autel élevé à la liberté, ils ont chanté : Nous entrerons dans la Carrière.

Sur la motion d'un membre, la société a arrêté que le bataillon de l'Espérance seroit invité à rester dans son sein pendant la séance.

Ont été ensuite introduit douze jeunes Citoyens et douze jeunes Citoyennes habillés en blanc et ornés de rubans tricolore. Les jeunes citoyens portoient des instruments de labourage, de navigation, de divers arts et metiers, les jeunes citoyennes des corbeilles de fleurs, de fruits, d'épis de bled, de pampres de vigne, et tous rendants hommage à la liberté protectrice des Arts, ont déposés leurs dons sur son autel.

Pendant les offrandes les sans culottes ont chanté des hymnes patriotiques, et analogues à la cérémonie. Les jeunes citoyens et jeunes citoyennes invités à prendre place autour de l'autel ont mêlés leurs voix à celle des membres de la société.

Les offrandes déposées, les sans culottes de Champagne, Ceyzerieux, Belley, Virieux le grand, Chambéry et Chatillon sont successivement montés à la tribune, et après avoir exposé les principes qui animent leurs freres qui tous ne respirent que pour l'union, la fraternité, le salut de la République une indivisible, ils ont dit qu'ils étoient chargés d'apporter aux républicains de Seyssel le baiser fraternel.

Le président leur a témoigné de nouveau la satisfaction de la société de les posséder dans son sein, leur a assuré au nom des sans culottes de Seyssel, qu'ils étoient tous prêts à périr mille fois plutôt que de voir la tyrannie triomphante, et qu'ils avoient sans cesse à l'ordre du jour l'union et la fraternité : puis il les a invités à venir recevoir l'accolade fraternel.

Un membre de la société de Nantua, un autre de celle d'Hyenne Opt du mont blanc, un autre de celle de Carrouge ont prouvés par leur discours qu'ils s'applaudissoient infiniment de ce que le hazard leur procuroient l'avantage de participer à la fête et de fraterniser avec tous les sans culottes réunis dans la société.

Sur la motion d'un membre des sociétés voisines il a été arrêté que les sans culottes réunis pour fraterniser déposeroient leur diplomes sur le bureau pour être visés.

La citoyenne Marie Lavernière âgée de huit ans et François Cogné Diligent âgé de six ans ont recité les droits de l'homme, la société a vivement applaudi à la manière aisée avec laquelle ils ont parlés, et a arrêté que le prix promis aux jeunes citoyens et aux jeunes citoyennes qui reciteroient les droits de l'homme, seroit donné à la citoyenne Lavernière et au citoyen Diligent.

La société a interpellé le bureau de donner la nomenclature des jeunes citoyens et jeunes citoyennes qui ont jusqu'à ce jour recité les droits de l'homme dans son sein. Il se trouve que se nombre s'élève à quarante cinq jusqu'à ce jour.

Un membre a demandé que le président fût invité de faire à quelques jeunes citoyens des questions du catéchisme républicain; plusieurs jeunes citoyens se sont présentés et ont prouvé par leurs réponses suivies qu'ils ont entièrement à cœur de devenir bons républicains.

Le citoyen George Girel âgé de seize ans et dont le frere est déjà au service de la République a déclaré que dès ce moment il se dispo-

soit à partir pour les frontières. La société a applaudi à son zèle et sur la motion d'un membre, il a été arrêté qu'à la prochaine séance il seroit ouvert une souscription au bénéfice de ce généreux citoyen.

Plusieurs membres ont demandés et il a été arrêté qu'extrait du procès verbal de cette séance seroit envoyé au Comité de Salut Public, au Représentant du Peuple qui se trouve dans le département et à toutes les sociétés dont les membres ont fraternisé avec celle de Seyssel.

Un membre de la société de Champagne a déposé sur le bureau un paquet d'exemplaire d'un ouvrage poétique intitulé, *Épître à ma Patrie* par le Citoyen Lionnet de la société de Champagne.

Le Citoyen membre de la société de Chambéry a fait un très long détail des succès de nos armées contre le Roitelet sarde, et les sans culottes ont témoigné la plus grande joie d'entendre des nouvelles aussi avantageuses de la République.

On a chanté des hymnes patriotiques et la séance a été levée aux cris mille fois répétés de vive la République une et indivisible et démocratique et tous se sont rendus au Banquet Civique qui étoit préparé.

P.c.c. : PAGE (secrét.), GERÉZ.

44

La municipalité, le comité de Surveillance et la société populaire de Villard-de-Lans, district de Grenoble, département de l'Isère, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste. « Vous êtes, disent-ils, les pères du peuple, les protecteurs de l'opprimé, l'appui des foibles, la lumière des ignorans et la terreur des traîtres. Tels sont, ajoutent-ils, le langage et les sentimens des vrais enfans de la nature, de ces bergers des Alpes, qui n'ont jamais connu ni suivi d'autres principes que celui de l'amour, de la soumission et du respect envers leurs guides et leurs conducteurs ». Ils expriment leur indignation contre les complots et les assassins des Pâris, des Corday et des autres monstres qui dirigent leurs coups parricides sur les représentans du peuple, et terminent en disant : « Si le courage des patriotes de Paris ne suffit pas pour vous défendre, nous volerons tous autour de vous pour vous faire un rempart de nos corps, et imiter le généreux dévouement de Geffroy ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Villard-de-Lans, 14 prair. II] (2).

« Citoyens représentans,

Toujours les exploits nouveaux !... toujours des conquêtes !... chaque jour des héros... cela ne peut se dire que d'un peuple qui a pris pour base de sa conduite la pratique de toutes les vertus morales. Cela ne peut se croire que d'un

(1) P.V., XXXIX, 210. Bⁱⁿ, 26 prair. (2^e suppl^é).

(2) C 305, pl. 1150, p. 6.